

<< VECU DU SERVICE NATIONAL >>

**Président : M. Antoine de BOISMENU**

**Rapporteurs : M. Hervé THAUVIN**

**Lieutenant-colonel BEVILLARD**

Le groupe "VECU" de la Commission Armées-Jeunesse a eu pour mission, pendant la session de travail 1994/1995, d'étudier comment **promouvoir le service militaire et le revaloriser par :**

- **une meilleure information**, avant, pendant et à l'issue du service,
- **une revalorisation de la formation militaire** dans le cadre du service à dix mois et en tenant compte de l'incidence des actions extérieures, auxquelles participe un nombre croissant d'appelés volontaires,
- **le développement des responsabilités offertes aux appelés dans les forces**, qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang.

Le choix de ce thème d'étude résulte de la constatation faite par la Commission, au cours de la session précédente, 1993/1994, d'une dérive de certaines formes civiles, d'une multiplication désordonnée des protocoles, et d'une médiatisation excessive de ces différentes formes de service, aux dépens du **service militaire** proprement dit, qui reste le **fondement** et la **raison première du Service national**, et qui **concerne 9 appelés sur 10**.

Pour cette étude sur la revalorisation du service militaire, le groupe "VECU" a procédé en deux temps.

Il s'est d'abord attaché à dresser un bilan de l'existant dans les trois domaines, information, formation et responsabilités.

Il a bénéficié pour cela d'interventions d'officiers des états-majors de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, et des directions de la gendarmerie et du service de santé.

Ces exposés, très intéressants, ont permis à la Commission de constituer un fond de documentation interarmées, précis et détaillé.

Dans un deuxième temps, riche des connaissances acquises, le groupe a rencontré de jeunes appelés ayant récemment terminé leur service militaire, ainsi que des cadres de contact, soit à PARIS, dans ses locaux de l'Ecole Militaire, soit en se rendant en visite dans des unités.

Il a ainsi visité le centre de sélection de VINCENNES, le 6ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine de MONT de MARSAN, le 72ème Régiment du Génie de MOURMELON, l'Ecole des officiers de réserve et le Centre d'instruction des fusiliers commandos de l'armée de l'air, à EVREUX.

Lors de ces rencontres et de ces visites, des tables rondes lui ont permis d'établir un dialogue direct avec des appelés de tous grades et de spécialités très diverses.

Le groupe a par ailleurs pris acte des différentes mesures annoncées en octobre 1994 par le Ministre de la Défense, pour rénover le Service national et, parmi toutes ses formes, pour revaloriser le service militaire.

Au terme de cette année de rencontres, dialogues et réflexions, ressortent trois grandes idées.

**I. - MALGRE L'IMPORTANT EFFORT D'INFORMATION REALISE PAR LES ARMEES, L'IMPACT SUR LES JEUNES N'EST PAS SATISFAISANT. SIMPLIFICATION, MEILLEURE COORDINATION, MEILLEURE DIFFUSION, AMELIORATION DU ROLE DES RELAIS CIVILS, RENDRAIENT CET EFFORT PLUS EFFICACE.**

**II. - LA REORGANISATION DE L'INSTRUCTION ET DE L'ENTRAINEMENT INTERVENUE DANS LES ARMEES, AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES, A ENTRAINE UNE INTENSIFICATION TRES BENEFIQUE DU RYTHME DES ACTIVITES DANS LES FORCES, MAIS L'AMELIORATION QUI EN RESULTE POUR LA VIE DES UNITES, TROUVE SA LIMITE DANS LE RISQUE D'USURE DES CADRES. LA FORMATION DE CES CADRES, D'ACTIVE COMME DU CONTINGENT, EST UN FACTEUR DETERMINANT DE LA REUSSITE DU SERVICE MILITAIRE.**

**III. - LES ARMEES OFFRENT DE NOMBREUSES RESPONSABILITES AUX APPELES : CES RESPONSABILITES MERITERAIENT D'ETRE MISES EN VALEUR AUX YEUX DES JEUNES COMME DU GRAND PUBLIC, ET DEVRAIENT OFFRIR AUX APPELES QUI LES ASSUMENT DES AVANTAGES PLUS SIGNIFICATIFS.**

## **I. - L'INFORMATION**

**A - L'ABONDANTE INFORMATION EN AMONT DU SERVICE GAGNERAIT A ETRE SIMPLIFIEE, MIEUX COORDONNEE ET DIFFUSEE DE FAÇON PLUS OPERANTE.**

**a - Les documents d'information** réalisés par le SIRPA et la DCSN sont très nombreux et l'information dispensée par ces organismes est très complète.

Parallèlement, les différentes armées réalisent et diffusent leurs propres informations.

Cette abondance semble nuire à la clarté des messages reçus par les jeunes.

On constate en effet que les jeunes connaissent mal les possibilités offertes par les armées pour y faire un Service militaire enrichissant, correspondant au mieux à leurs attentes et à leurs capacités.

Par ailleurs, le pourcentage de recensés d'office est très élevé dans certaines grandes villes et certaines régions.

***D'où la demande de la Commission de simplifier cette information et de mieux la coordonner entre les armées, ainsi qu'avec les préfetures et les mairies.***

**b - La chaîne d'information**, mairies, centres de sélection, bureaux du service national pourrait être plus efficace.

L'effort d'information réalisé par les **mairies** est très variable, et souvent très insuffisant, malgré la qualité des documents mis à leur disposition par le SIRPA.

***La sensibilisation des préfets et des maires doit être intensifiée, par entente entre ministères de la défense et de l'intérieur.***

La façon dont se déroule le passage en **centre de sélection** n'est pas satisfaisante.

Après avoir été trop long ("trois jours"), ce passage est maintenant trop court, et trop dense en informations multiples.

*Les actions conduites actuellement lors du passage en centre de sélection pourraient être dissociées en deux phases :*

*- une première phase, limitée à la visite d'aptitude médicale et aux tests psychotechniques. Les seules actions d'information conduites à ce moment là seraient les suivantes :*

*♦ exposé sur les BSN, leur rôle, leurs coordonnées précises, et l'intérêt pour le jeune d'utiliser les services qu'ils offrent ;*

*♦ remise de la seule brochure "Vous et nous, un service à se rendre", en l'adaptant au dialogue à établir avec le BSN.*

*- une deuxième phase, quelques semaines, quelques mois, voire quelques années plus tard (selon que le jeune demande, ou non, un report d'incorporation, et selon la durée du report demandé), centrée sur l'information et le dialogue d'orientation.*

Le **Bureau du Service National** est un excellent maillon de cette chaîne d'information. Les jeunes qui y passent en sont très satisfaits.

*L'existence et les coordonnées des BSN, et les possibilités d'information qu'ils offrent, doivent être mieux connues.*

***c - La diffusion de l'information doit être rendue plus opérante.***

*Centrer l'information écrite sur la brochure "Vous et nous, un service à se rendre", en l'actualisant régulièrement, avec indication nette de la date d'actualisation, et en la faisant mieux connaître.*

*Mieux utiliser la télématique, actuellement mal coordonnée entre les armées, en utilisant au moins les nouvelles possibilités de routage.*

*Utiliser la télévision : messages courts sur les grandes chaînes, aux heures de grande écoute, vers les jeunes comme vers le grand public. La diffusion de ces flash télévisés devrait être considérée comme un devoir de service public, et intégrée dans les cahiers des charges des chaînes publiques, au même titre que les communications du Centre d'Information Civique.*

*Diffuser l'information par les établissements d'enseignement et par les mouvements associatifs, en particulier ceux appartenant à la Commission Armées-Jeunesse.*

***d - Ces différentes recommandations pour une meilleure coordination et une meilleure diffusion de l'information sur le service militaire, pourraient aller jusqu'aux mesures concrètes suivantes :***

*- Recentrage des centres de sélection sur les opérations de sélection médicale et psychotechnique.*

*- Recentrage des BSN sur les missions de dialogue d'orientation et de gestion.*

*- Création d'une "maison de l'armée", dont la définition reste à préciser, dans les principales grandes villes, comme cela avait déjà été proposé par la Commission Armées-Jeunesse il y a quelques années. Ces "maisons de l'armée" regrouperaient les bureaux d'information et de recrutement des trois armées et de la gendarmerie, et les cellules information des BSN.*

*Ces "maisons de l'armée" constitueraient des pôles uniques d'information où les jeunes, et leurs familles, pourraient s'adresser pour une information complète sur toutes les formes de Service national et toutes les possibilités de volontariat et d'engagement.*

**B - MALGRE LES EFFORTS CONDUITS DEPUIS 20 ANS, L'INFORMATION DES APPELES, JUSTE AVANT ET PENDANT LE SERVICE MILITAIRE, N'EST PAS TOUJOURS SATISFAISANTE.**

***a - Trop peu d'unités et services continuent à envoyer une lettre d'accueil quelques temps avant l'incorporation.***

***La diffusion des listes d'appelés aux organismes bénéficiaires est à améliorer. Les délais de transmission de ces listes sont souvent excessifs.***

***Pourquoi ne pas utiliser pour cela la télécopie, ou les réseaux informatiques en cours de mise en place entre les unités et les administrations centrales ?***

***L'habitude de l'envoi d'une lettre d'accueil, à destination des jeunes appelés et de leurs familles, est à reprendre.***

***b - L'information sur la défense, pendant le service, est parfois très insuffisante. Ceci est paradoxal.***

***Il est très souhaitable que les appelés, dans toutes les unités des trois armées et de la gendarmerie, reçoivent une formation effective sur la défense (concept, organisation, moyens), dans le cadre de leur formation civique.***

Les jeunes expriment le besoin de recevoir cette formation. Il y va de leur motivation profonde de citoyens, prêts, ou non, à défendre leur pays.

Cette formation doit être rendue plus convaincante, sur les menaces, le rôle des armées, la valeur opérationnelle de nos forces.

Par ailleurs, il serait souhaitable que, dans les unités, soit donnée une information concrète sur le rôle des différents maillons de l'unité concourant à l'efficacité opérationnelle de l'ensemble.

**C - EN FIN DE SERVICE, L'INFORMATION SUR LES OBLIGATIONS DANS LA RESERVE EST TROP SOMMAIRE.**

***a - Seuls les officiers appelés en ont une idée claire. Les autres appelés ont tendance à considérer qu'après le service actif, ils n'ont plus aucune obligation.***

Il semble que cette information soit faite trop tardivement, juste avant le retour dans la vie civile.

***Cette information sur les obligations militaires après le service actif devrait être faite plusieurs mois avant la fin du service, par des cadres de réserve, ou en contact avec les réserves.***

***Par ailleurs, les "maisons de l'armée", dont la création est proposée, devraient comporter une cellule d'information sur les réserves, en relation avec les associations concernées.***

## **II. - LA FORMATION MILITAIRE**

**A - LA REORGANISATION DE L'INSTRUCTION ET DE L'ENTRAINEMENT INTERVENUE DANS LES ARMEES A ETE TRES BENEFIQUE, POUR LES NIVEAUX UNITE ELEMENTAIRE ET CORPS.**

Photo n°6 Patrouille à cheval.



**a - Si les grandes manoeuvres du niveau division ont dû être largement abandonnées, les unités s'instruisent et s'entraînent plus et mieux qu'avant.**

Ceci est particulièrement net dans l'armée de terre avec l'instauration du système de la DOD.

Il y a une nette recherche de progressivité et de cohérence dans l'instruction et l'entraînement sur le terrain.

Le rythme d'activités qui en résulte est très dense et très motivant pour les appelés.

*La Commission propose de le faire savoir au grand public et aux jeunes, notamment par des flash sur les télévisions régionales, voire nationales, en particulier sur les méthodes modernes d'instruction dans les armées, ou à l'occasion de grands exercices.*

**b - A noter que ce rythme élevé d'activités a un impact direct sur la rémunération globale des appelés** servant dans les unités de combat, par le biais de la prime de service en campagne (PSC). Cette PSC contribue à valoriser les formes militaires et opérationnelles du Service national.

*La Commission a pris acte avec satisfaction de l'augmentation de 30% de la PSC, à compter du 1er janvier 1995. Il lui semblerait souhaitable de procéder à de nouvelles augmentations de cette PSC en 1996 et au delà.*

**B - LA TENUE DE CE RYTHME ELEVE D'ACTIVITES BUTE CEPENDANT SUR LE RISQUE D'USURE DES CADRES.**

**a - Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes cadres, en nombre de plus en plus insuffisant, et soumis par ailleurs à de nombreuses charges de service.**

La Commission constate que l'augmentation annoncée du taux d'encadrement dans les unités n'entre pas dans les faits, et que ce taux tend même parfois à diminuer.

*Pour améliorer cette situation, la Commission propose de :*

*- réduire encore les charges de service, sans rapport avec l'entraînement opérationnel, imposées à certaines unités,*

*- faciliter les tâches d'instruction des jeunes cadres par la mise en place dans les unités de documents d'instruction simples à utiliser,*

*- ouvrir davantage de postes d'officiers et sous-officiers appelés et de VSL de tous grades.*

**C - LA COMMISSION A AUSSI CONSTATE QU'UN EFFORT RESTE A FAIRE DANS LE DOMAINE DU SPORT.**

**a - Le rythme et la variété nécessaires dans l'entraînement sportif sont encore trop souvent insuffisants.**

Dans certaines unités, les activités sportives se réduisent à une ou deux séances de course à pied par semaine, voire à moins encore, comme cela a été constaté.

*Il faudrait faire du service militaire une véritable école du sport.*

Il y va de l'image du Service militaire, de la motivation des appelés et de la cohésion des unités.

*Pour cela, l'esprit sportif des cadres de contact doit être développé; leur formation comme animateurs de séances de sport, ainsi que le contrôle de leur activité vis à vis de leurs hommes dans ce domaine, doivent être renforcés.*

***b - Par ailleurs, les infrastructures sportives sont insuffisantes dans certaines garnisons.***

C'est le cas notamment au camp de MAILLY.

*L'effort d'équipement en infrastructures sportives, notamment en piscines, doit donc être poursuivi et accentué.*

**C - LA FORMATION DES CADRES, D'ACTIVE COMME DU CONTINGENT, EST UN FACTEUR DETERMINANT DE LA REUSSITE DU SERVICE MILITAIRE.**

***a - C'est dans les unités où la valeur des cadres est la plus élevée que les appelés sont les plus motivés.***

*Sont à rechercher tout particulièrement : la compétence technique, le développement des qualités d'instructeur, l'aptitude au dialogue, la motivation et la foi dans le métier.*

*Afin de réduire l'impression négative d'ennui ressentie par certains appelés, en dehors des heures de travail, des équipes de cadres chargées de l'animation culturelle et sportive pourraient être instituées, notamment pendant les fins de semaine.*

*Afin que cela n'entraîne pas de surcharge excessive de service pour les cadres d'active, les cadres appelés participeraient à cette animation.*

***b - La formation des cadres appelés mériterait d'être améliorée.***

- Officiers : la formation des EOR à l'EORAA d'EVREUX semble particulièrement intéressante, notamment dans le domaine de la formation au commandement (méthode dite du "leadership").

*L'extension de cette méthode pourrait être étudiée.*

- Sous-officiers :

*La Commission propose d'étudier la mise sur pied d'un système de formation des sous-officiers appelés, semblable au système des pelotons EOR, sans supprimer pour autant le système actuel de recrutement en corps de troupe.*

Ces élèves sous-officiers de réserves (ESOR), volontaires et motivés pour prendre des responsabilités, seraient mieux formés en école, et mieux acceptés par les appelés sous leurs ordres, comme par leurs camarades engagés.

Cette création de pelotons ESOR devrait être accompagnée d'une réforme des préparations militaires destinées à la formation des cadres appelés, avec renforcement de la voie sous-officier.

**D - IL EST CLAIR QUE LE MAINTIEN DE LA BONNE QUALITE DE L'INSTRUCTION ET DE L'ENTRAINEMENT, ET DU RYTHME COHERENT D'ACTIVITES QUI L'ACCOMPAGNE, RISQUERAIT D'ETRE GRAVEMENT COMPROMIS SI LA DUREE DU SERVICE DEVAIT ETRE ENCORE DIMINUEE.**

### **III. - LES RESPONSABILITES OFFERTES AUX APPELES**

**A - LA COMMISSION A CONSTATE LE GRAND NOMBRE DE RESPONSABILITES INTERESSANTES OFFERTES AUX APPELES PAR LES ARMEES.**

Responsabilités d'encadrement, mais aussi responsabilités techniques très variées.

Beaucoup d'emplois, strictement militaires, qui ne débouchent pas forcément sur une qualification directement utilisable dans le civil, peuvent être très enrichissants et valorisants.

**B - LA COMMISSION DEMANDE QUE CES POSSIBILITES DE PRISE DE RESPONSABILITES SOIENT MIEUX CONNUES ET VALORISEES.**

*Mieux connues des futurs appelés, elle leur permettrait de mieux orienter leurs choix.*  
Pour cela, il faudrait faire une réorganisation de l'information entre les centres de sélection et les BSN et accentuer le dialogue que la DCSN s'efforce actuellement de développer.

*Mieux connues de tous les jeunes et du grand public,* elle permettrait de revaloriser l'image du service militaire, qui a trop pâti de la publicité faite aux formes civiles et aux protocoles.

*Valorisées par l'accent mis sur le "plus" qu'elles apportent* pour le retour dans la vie civile, au plan des qualités humaines comme des compétences techniques.

*Valorisées aussi matériellement,* par des récompenses diverses.

**C - UN EFFORT PARTICULIER D'INCITATION A LA PRISE DE RESPONSABILITES DOIT ETRE MENE EN DIRECTION DES JEUNES DIPLOMES.**

**a - Cette incitation est faite dans beaucoup de grandes écoles.**

*Elle reste à développer dans les universités.*

**b - Ceci devrait être accompagné d'une ouverture encore plus grande de postes de responsabilités, d'encadrement ou techniques.**

**D - ENFIN, L'INTEGRATION DES CADRES APPELES PARMIS LES CADRES D'ACTIVE DOIT ETRE AMELIOREE.**

Cette intégration passe par une confiance accrue, liée à la qualité de la formation initiale, comme cela a été évoqué plus haut et à une durée plus longue dans l'emploi.

*Aussi la Commission propose d'augmenter les quotas VSL, actuellement notoirement insuffisants, pour les officiers, les sous-officiers et les gradés.*

**EN CONCLUSION**, la Commission propose, afin de promouvoir et de revaloriser le service militaire, de :

*- simplifier l'information, mieux la coordonner et en rendre la diffusion plus efficace, en mettant l'accent sur l'intérêt des responsabilités que les armées confient aux appelés,*

*- renforcer effectivement le taux d'encadrement dans les unités, en augmentant notamment le nombre de postes d'officiers et de sous-officiers appelés,*

*- veiller sans cesse à la qualité de la formation des cadres d'active, comme du contingent.*

La Commission estime que le maintien au niveau actuel de la qualité de l'entraînement des unités à base d'appelés et le développement des responsabilités confiées aux appelés, qui conditionnent la réussite du Service national sous sa forme militaire, qui en est le fondement même,

seraient gravement compromis, si la durée du service était réduite en dessous de la durée actuelle de dix mois.

**Le groupe "VECU" de la Commission Armées-Jeunesse, tient à remercier** pour leur participation à ses travaux :

- le lieutenant-colonel de JABRUN  
commandant le Bureau du Service National de PARIS.
  - le colonel DUTEIN  
de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.
  - le colonel MARIOTTI  
de l'Etat-Major de l'Armée de Terre.
  - le colonel DEQUEN  
commandant le 5<sup>è</sup> Régiment d'Infanterie,  
de BEYNES .
  - le capitaine MURIENTE  
officier au Bureau Opérations Instruction  
du 5<sup>è</sup> Régiment d'Infanterie, de BEYNES.
  - le lieutenant-colonel de CHAMBORD  
commandant le Groupe d'Escadrons  
6<sup>è</sup> Régiment de Cuirassiers, d'OLIVET.
  - le capitaine KOLODZIEJ  
commandant le 3<sup>ème</sup> escadron  
du 6<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers  
12<sup>ème</sup> Régiment de Cuirassiers, d'OLIVET.
- ainsi que les jeunes appelés des trois armées et de la gendarmerie, récemment rendus à la vie civile, qui sont venus lui apporter leur témoignage,
- et tous les cadres et appelés qu'il a rencontrés lors de ses visites au centre de sélection de Vincennes, au 6<sup>ème</sup> RPIMa de Mont de Marsan, au 72<sup>ème</sup> RG de Mourmelon, à l'Ecole des Officiers de Réserve et au Centre d'Instruction des Fusiliers Commandos de l'armée de l'air, à Evreux.
-